

Geneviève GAILLARD  
Députée des DEUX-SÈVRES  
Maire de NIORT

Niort, le 28 septembre 2010

M. le Contrôleur général des lieux de privations de liberté,  
Monsieur Jean-Marie DELARUE  
BP 10301  
75921 PARIS CEDEX 19

GG/FD/230901

Monsieur le Contrôleur général,

Nous avons été informés de la volonté du gouvernement de fermer, au cours de l'année 2015, la maison d'arrêt de Niort en raison de la restructuration du parc immobilier pénitentiaire national pour assurer des conditions dignes de détention et de mettre notre pays en conformité avec les règles pénitentiaires européennes.

Cette décision unilatérale nous paraît injuste et infondée.

Nous ne pouvons nous résigner à la fermeture de l'établissement pénitentiaire de Niort au regard de sa performance.

Nous défendons l'idée que cette maison d'arrêt de taille modeste (127 couchages) contribue à plus d'humanité entre surveillants et détenus, assurant ainsi une plus grande prévention des risques, notamment suicidaires et favorise un meilleur suivi individuel, condition indispensable à la réinsertion future des détenus.

Selon le ministère, sa disparition se justifierait par la vétusté des locaux. Certes, les locaux sont anciens mais de très lourds travaux y ont été réalisés depuis quelques années et encore récemment pour un montant de 600 000 € avec notamment la création d'un atelier, la réfection des douches, la construction d'une colonne sèche, l'installation d'un système de vidéosurveillance ou encore l'isolation d'une salle de vidéosurveillance améliorant de ce fait considérablement les conditions de détention des détenus ainsi que les conditions de travail des personnels pénitentiaires auparavant justement décriées.

Nul doute qu'aujourd'hui, l'établissement pénitentiaire de Niort dont la population carcérale est conforme à sa capacité d'accueil permet d'accueillir dans de bonnes conditions les détenus et fonctionne de façon exemplaire. Il répond aux exigences de confort avec, dans chacune des cellules, eau chaude, réfrigérateurs, télévisions.

Au cœur de la ville, elle est située à proximité de tous les acteurs institutionnels (police, gendarmerie, services hospitaliers, éducation nationale, justice...), des auxiliaires de justice, des intervenants extérieurs (visiteurs, Anvpe, Genepi, associations d'horizons divers...) et des familles de la plupart des détenus.

Par ailleurs, nous tenons à vous sensibiliser à l'importance exceptionnelle du réseau associatif tissé autour de la maison d'arrêt qui œuvre avec sérieux et efficacité pour un fonctionnement le plus harmonieux possible de cette institution en vue d'une réinsertion réussie de ces hommes momentanément privés de liberté.

En outre, la prison de Niort bénéficie d'une configuration originale, en ellipse, permettant aux surveillants de visualiser l'ensemble des cellules d'où, en cas de problème, une rapidité d'intervention exceptionnelle de trente secondes seulement, là où il faut parfois plus de dix minutes dans un grand centre.

Au-delà, est-il nécessaire de rappeler que la mise en place des bracelets électroniques et autres alternatives proposées aux petites peines correspondent parfaitement à la population de cette maison d'arrêt et éloignera incontestablement à terme tout risque de surpopulation carcérale.


Ne relevant pas de vos attributions, nous éviterons dans ce courrier d'aborder les conséquences dramatiques de la fermeture envisagée sur les personnels pénitentiaires et leur famille, les surcoûts induits à la charge des services publics relatifs ainsi que l'impact sur les gendarmes et policiers au regard de l'augmentation des distances de transferts et d'extractions.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons accepter cette décision unilatérale où la dimension humaine semble oubliée.

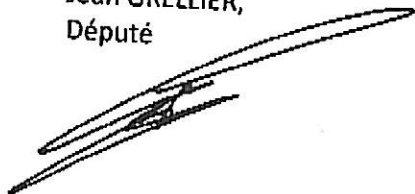
Aussi, nous serions très honorés de pouvoir vous accueillir à la prison de Niort afin que dans le respect de votre mission, vous puissiez vous rendre compte de la qualité de détention assurée dans cet établissement.

Vous remerciant de votre attention, nous vous présentons nos respectueuses salutations.

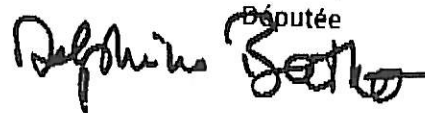
Geneviève GAILLARD,  
Députée  
Maire de Niort



Jean GRELLIER,  
Député



Delphine BATHO,  
Députée



Jean-Marie MORISSET,  
Député

